

Technical and Bibliographic Notes / Notes techniques et bibliographiques

The Institute has attempted to obtain the best original copy available for scanning. Features of this copy which may be bibliographically unique, which may alter any of the images in the reproduction, or which may significantly change the usual method of scanning are checked below.

L'Institut a numérisé le meilleur exemplaire qu'il lui a été possible de se procurer. Les détails de cet exemplaire qui sont peut-être uniques du point de vue bibliographique, qui peuvent modifier une image reproduite, ou qui peuvent exiger une modification dans la méthode normale de numérisation sont indiqués ci-dessous.

- Coloured covers /
Couverture de couleur
- Covers damaged /
Couverture endommagée
- Covers restored and/or laminated /
Couverture restaurée et/ou pelliculée
- Cover title missing /
Le titre de couverture manque
- Coloured maps /
Cartes géographiques en couleur
- Coloured ink (i.e. other than blue or black) /
Encre de couleur (i.e. autre que bleue ou noire)
- Coloured plates and/or illustrations /
Planches et/ou illustrations en couleur
- Bound with other material /
Relié avec d'autres documents
- Only edition available /
Seule édition disponible
- Tight binding may cause shadows or distortion
along interior margin / La reliure serrée peut
causer de l'ombre ou de la distorsion le long de la
marge intérieure.

- Additional comments /
Commentaires supplémentaires:

Pagination continue.

- Coloured pages / Pages de couleur
- Pages damaged / Pages endommagées
- Pages restored and/or laminated /
Pages restaurées et/ou pelliculées
- Pages discoloured, stained or foxed/
Pages décolorées, tachetées ou piquées
- Pages detached / Pages détachées
- Showthrough / Transparence
- Quality of print varies /
Qualité inégale de l'impression
- Includes supplementary materials /
Comprend du matériel supplémentaire

- Blank leaves added during restorations may
appear within the text. Whenever possible, these
have been omitted from scanning / Il se peut que
certaines pages blanches ajoutées lors d'une
restauration apparaissent dans le texte, mais,
lorsque cela était possible, ces pages n'ont pas
été numérisées.

VOYAGE DU PAPE.

Parti d'Anagni le 3 mai au matin, le souverain Pontife fut reçu à Ferentino, sous un arc-de-triomphe, par Mgr. Antonucci, évêque de ce diocèse. Dans son enthousiasme, le peuple s'attela à la voiture du Pape, et le conduisit jusqu'à la cathédrale, où l'évêque lui donna la bénédiction du saint-Sacrement. Sa Sainteté se rendit ensuite à une grande galerie, et là elle combla les vœux de la multitude qui se pressait sur la place de l'évêché, demandant à haute voix à être bénie. Les autorités lui offrirent une statue équestre en argent, représentant saint Ambroise, centurion, protecteur de la ville. Cette statue est semblable à celle qui, plus grande et exécutée au XVIe. siècle, est exposée, dans la cathédrale, à la vénération des fidèles. Sa Sainteté agréa aussi un exemplaire des *fac-simile* lithographiés des inscriptions antiques qui se trouvent à Ferentino, ainsi qu'un marbre avec des caractères en bronze bien conservés. Le Pape visita successivement l'ancienne prison dite de Saint Ambroise, où ce saint cueillit la palme du martyre, le monastère des Sœurs Clarisses, le couvent des Oblates, et honora de sa présence l'habitation du chevalier Stampa, consultant de la délégation : d'un balcon, il bénit une seconde fois la multitude. M. Stampa lui fit hommage d'un livre de son aïeul, où sont dessinés et gravés les remparts antiques de la ville de Latium, et ceux de Ferentino qui avaient attiré l'attention de l'auguste voyageur. Enfin, Sa Sainteté visita le collège des Jésuites.

A Frosinone, le Pape fut reçu sous un magnifique arc-de triomphe, que surmontait la statue de la Religion, par Mgr. Pila délégué apostolique. Des jeunes gens traînèrent la voiture de Sa Sainteté jusqu'à la place, devant le palais du délégué. Grégoire XVI y mit pied à terre, et, au milieu des touchantes démonstrations d'une joie filiale, il se rendit à l'église collégiale, où la bénédiction du saint Sacrement fut donnée par Mgr. Cipriani, évêque de Veroli ; puis, il se dirigea à pied vers le nouveau palais apostolique, dont la ville de Frosinone est redevable à la sollicitude de de Sa Sainteté, secondée par le cardinal Tosti, pro-trésorier-général. D'un balcon, le Saint-Père bénit le peuple avec une effusion toute paternelle.

Sa Sainteté partit le 4 pour Alatri, où elle trouva, parmi le peuple, le même empressement à lui faire cortège et à traîner sa voiture. Reçu sous un arc de triomphe, par l'évêque de la ville, Mgr. Giampedi le pontife prit place sous un dais que portaient les autorités, et s'avança, à travers un nuage de fleurs qui tombaient des fenêtres, jusqu'à la cathédrale, située sur le point le plus élevé de l'antique citadelle. Après y avoir adoré le Saint-Sacrement, il monta à la galerie extérieure du temple, et de là il bénit la foule. Quand il fut entré à l'évêché, les autorités lui offrirent une volumineuse série de dessins coloriés, représentant les plus belles vues des anciennes murailles de la ville et de la citadelle d'Alatri. Puis, il visita les travaux exécutés en peu de temps pour aplaïr et élargir le chemin extérieur de la citadelle, et, à la prière des magistrats, il permit de donner à cette route le nom de *voie Grégorienne*, pour perpétuer le souvenir de sa visite à Alatri.

Le Saint-Père retourna à Frosinone, d'où il se rendit le lendemain 5 à Terracine.

En se dirigeant vers Terracine, le Souverain-Pontife a continué de recevoir des populations les témoignages d'un vif et religieux enthousiasme. Près de Prossedi, il a trouvé les habitans de Ceccano, de Patrica et de Giuliano, qui étaient venus lui offrir leurs hommages. Après s'être arrêté à Prossedi, dont il bénit le peuple, il se dirigea vers Piperno, accordant la même faveur à la population de Maenza et de Rocca-gorga, qui avaient dressé sur son passage des arcs de triomphe ; celui de Maenza était entouré de quatre statues allégoriques. A Piperno, où le reçurent, sous un monument pareil, Mgr. Aretini-Sillani, évêque de Terracine, et Mgr. Lolli, vice-légué de Velletri, le Pape vénéra, dans la cathédrale, l'insigne relique de la tête de Saint-Thomas-d'Aquin, et après avoir béni la multitude, il honora de sa présence la maison de MM. Polverosi.

Non loin de Terracine, un nouvel arc-de-triomphe avait été élevé sur la voie Appienne. De l'église dite de la Marine, où l'accueillit le cardinal Tosti, pro-trésorier-général, il se rendit au palais, et là, d'un balcon qui regarde le port, il bénit la foule, si nombreuse qu'une partie occupait la nouvelle jetée, tandis que l'autre encombrait une multitude de barques. Peu après l'arrivée du Souverain-Pontife, arrivèrent de Naples Mgr. di Pietro, Nonce apostolique près cette cour, et le prince Philippe Saluzze, adjudant-général du roi des Deux-Siciles, chargé de complimenter Sa Sainteté, au nom de son souverain.

Le lendemain 6 mai, le Saint-Père visita les nouvelles constructions qui s'exécutent au palais par les soins du cardinal Tosti, ainsi que les travaux du nouveau port et du canal, qui se poursuivent devant l'ancien port Trajan, et ont pour but d'offrir un asile sûr aux navires marchands, et d'imprimer plus d'activité au commerce de Terracine. En retournant au palais apostolique, le Pape était suivi d'une multitude, au milieu de laquelle se voyaient des habitans des frontières des Etats napolitains, accourus pour voir le chef de la chrétienté, et lui donner des marques de leur vénération. Le prince de Saluzze, qui figurait dans le cortège du Pape, fut honoré, par Sa Sainteté, de quelques paroles bienveillantes, et, après avoir obtenu d'elle une audience particulière, il reprit la route de Naples. Le soir, un feu d'artifice, représentant une forterresse, fut tiré sur l'eau.

Dans la matinée du 7, après avoir entendu, à la cathédrale, la messe célébrée par Mgr. Arpi, son chapelain particulier, le Souverain-Pontife monta à la galerie qui domine cette église, et, d'un trône élégamment disposé, il donna la bénédiction apostolique ; la musique militaire qui se mêlait au son des cloches et les salves d'artillerie ajoutaient à ce qu'avait d'imposant ce moment solennel. Ensuite, Sa Sainteté reçut à l'évêché, et admit au baise-ment du pied le chapitre, le clergé, les autorités et beaucoup de personnages distingués, venus à Terracine de Naples et des pays voisins pour recevoir la bénédiction papale. Plus tard, Sa Sainteté visita la nouvelle église qui se construit au bourg, et en examina surtout les décorations intérieures, parmi lesquelles figure le célèbre groupe de la Piété, imaginé par Canova et exécuté en marbre par M. Baruzzi, professeur à l'Académie de Bologne.

Le Pape partit ensuite de Terracine pour Velletri, et reçut, dans sa route, les respectueux hommages des populations de Sezze, de Sermoneta et de Cisterna, où il bénit avec effusion. A Velletri, il alla prier à la cathédrale, devant le maître-autel, où était exposé l'image de Notre-Dame-des-Grâces ; puis il se rendit au palais du légat, S. E. le cardinal Pacca, qu'une légère indisposition y retenait, mais qui voulut néanmoins aller au-devant de l'auguste visiteur. Après avoir, d'un balcon, béni le peuple, le Saint-Père fit au cardinal l'honneur de s'asseoir à sa table. L'après-midi, le mauvais temps le retenant au Palais, il admit à son audience diverses députations et les autorités, ainsi que les communautés religieuses de la ville.

Sa Sainteté partit de Velletri le 9 au matin, après avoir échangé avec le cardinal Pacca de touchantes paroles. A son arrivée à Genzano, elle fut reçue dans l'église collégiale par le cardinal Ostini, évêque du diocèse, et admit dans la sacristie au baise-ment du pied, le clergé, les autorités, le duc Sforza-Cesarini et Mgr. Lucciardi, président du discret. Le Pape se dirigea ensuite à pied vers le couvent des Capucins. L'une des principales rues, celle qu'il suivit, était jonchée de fleurs, comme à la procession de la Fête-Dieu ; elle représentait divers chiffres, exécutés avec art, d'abord celui du Saint Père, puis ceux des cardinaux Ostini, évêque d'Albano ; Tosti, protecteur de la ville ; Lambruschini, secrétaire d'Etat ; Mattei, secrétaire pour les affaires intérieures, etc. Une foule prodigieuse se pressait sur les pas de Sa Sainteté et la saluait des plus vives acclamations d'allégresse.

Continuant, l'après-midi, son voyage pour retourner à Rome, le Saint-Père passa à Galloro, à Albano, à Castel-Gandolfo et à Marino, où il rencontra le même enthousiasme et reçut des hommages aussi empressés. Lorsqu'il arriva à la porte Saint-Jean, des salves d'artillerie et le son des cloches annoncèrent son heureux retour. Tous les habitans de Rome, en peut le dire, s'étaient portés à sa rencontre, et leurs cris de joie l'accompagnaient jusqu'au Vatican, d'où il donna la bénédiction apostolique à ses bien-aimés sujets.

On pourrait comparer ce voyage du Saint-Père à une véritable marche triomphale. Partout des arcs de triomphe, partout un enthousiasme énergique dans son abandon filial, partout la voiture du Pape traînée en signe d'hommages et d'affection, par des hommes ; partout les fleurs jetées par les fidèles exprimant leur joie avec une force naïve, et se proclamant heureux de la présence du chef de l'Eglise. C'était la visite d'un père à ses enfans, du pasteur suprême à ses ouailles ; c'était le représentant de Jésus-Christ les bénissant en son nom.

Nous publions aujourd'hui des fragmens de trois lettres inédites du Comte de Maistre, que nous devons à l'obligeance d'un ami de notre Journal. Nous avons pensé que chacun de nos lecteurs lirait avec intérêt les lignes

Presque prophétiques de cet écrivain étonnant, de ce penseur profond, dont les moindres paroles ont été écoutées et recueillies avec une religieuse avidité et à la mémoire duquel l'univers entier a voué une espèce de culte.

Quelques pensées extraites de trois lettres inédites de M. le C. de Maistre.

Sûrement Dieu n'a pas réuni tant de choses pour ne rien faire : mais franchement méritons-nous de voir de plus beaux jours, nous que rien n'a pu convertir je ne dis pas à la religion, mais au bon sens, et qui ne sommes pas meilleurs que si nous n'avions vu aucun miracle. La révolution est plus terrible aujourd'hui que du temps de Robespierre : en s'élevant elle s'est raffinée : la différence est du mercure au sublime corrosif..... quand verrons nous la fin du mal ! quand les hommes pleureront-ils le mal, au lieu de dire en ricanant : diable ! ces fgens là sont fous !... La révolution étant donc complètement satanique, elle ne peut être tuée que par le principe contraire : La contre-révolution sera angélique, ou il n'y en aura point : mais ceci ne me paraît pas possible. L'Europe est dans un état extraordinaire et violent qui annonce un changement inévitable. . . . Après tout, mon très cher chevalier, n'oublions jamais l'emblème de la vérité un soleil offensé par des nuages et pour devise *nubilu vincet* : toujours il y aura des nuages et toujours le soleil s'en moquera. Burk ou je ne sais qui autre disait que jamais il n'y aurait de grand bul en France et l'Angleterre ne payaient pas les violons. La chose est vraie dans tous les sens et se vérifiera de nouveau d'une manière éclatante, dans la grande révolution morale qui se prépare contre toutes les apparences imaginables. Le mouvement commencera par la France et l'étonnant prosélytisme de ce peuple fera pardonner tout le mal qu'il a fait.

A. M. le chevalier D'Obry, Turin 5 sept. 1818.

Ce que je puis vous assurer c'est qu'aucun des illuminés ne peut proférer une syllabe ou même la couler dans quelque écrit étranger sans que je ne lui dise sur le champ : beau masque, je vous connais. On peut croire avec assez de fondement que les français instruits de ce qu'il en coûte pour vouloir conquérir l'univers s'égorgeront chez eux *sagement*, s'il arrive une nouvelle secousse : et il est également probable que les puissances environnantes instruites de leur côté par une assez belle expérience ne chercheront point de nouveau à fourrer leur bâton dans le grand guépier. Ainsi nous pouvons nous tenir à la fenêtre, et les voir faire : car il est infiniment probable que les Français nous donneront encore une tragédie. Mais que ce spectacle ait ou n'ait pas lieu, voici ce qui est certain, mon cher chevalier ; l'esprit religieux qui n'est pas du tout éteint en France fera un effort proportionné à la compression qu'il éprouve suivant la nature de tous les fluides élastiques ; il soulèvera des montagnes, il fera des miracles ; le souverain pontife et le sacerdoce français s'embrasseront, et dans cet embrassement sacré ils étouffent les maximes gaffiennes. Alors le clergé français commencera une nouvelle ère, et reconstruira la France, et la France prêchera la religion à l'Europe, et jamais on n'aura rien vu de tel à cette propagande ; et si l'émancipation des catholiques est prononcée en Angleterre, ce qui est probable et même très probable, et que la religion catholique parle en Europe français et anglais : souvenez-vous bien de ce que je vous dis, mon très cher auditeur, il n'y a rien que vous ne puissiez imaginer, rien que vous ne puissiez attendre : et si l'on vous disait que dans le courant du siècle on dira la messe à St. Pierre de Genève, et à Ste. Sophie de Constantinople, il faudrait dire pourquoi pas ? *set oracle est plus sûr que celui de Calchus !*

A. M. le chev. D'Obry, Turin 3 mars 1819.

Je vous envie le plaisir que vous avez eu de faire connaissance avec cet excellent évêque de Troye qu'on ne saurait assez louer. Il est au nombre de ces hommes précieux destinés à souffler sur le feu sacré en attendant que d'autres viennent le recueillir. Alors il s'allumera et jettera des flammes immenses, mais nous n'y serons plus. . . . et qu'est-ce que cela fait ? nous verrons encore des choses étranges : mais un grand miracle est infaillible. Toutes vos histoires de Genève sont très intéressantes. La procession en chemises surtout est impayable : cependant, M. l'abbé, ayez la bonté de vous rappeler ce que j'ai eu l'honneur de vous dire plus d'une fois : à travers les persécutions et les brocards l'œuvre s'avance.

Il est impossible de trouver un homme plus véritablement philosophe, plus sage, plus instruit, animé de vues plus sûres et plus générales. Il serait impossible de disputer avec lui sur aucun point. Enfin, M. l'abbé, je ne connais pas de plus digne complice de notre grande conspiration.

C'est par ces épreuves épouvantables que nous devons passer pour arriver ici je m'arrête ! je salue de loin cet avenir que je ne dois pas voir.

A. M. Vuarin, curé de Genève. Turin 26 août 1820.

BULLETIN.

Nouvelles d'Europe : Agitation en Irlande ; Eglise presbytérienne d'Ecosse ; Loi des céréales ; Progrès religieux ; Chambres françaises ; Espagne. — Nouvelles de l'Inde. — St. Jean-Baptiste : fêtes de la Société canadienne et de la Société de Tempérance. — Sympathie et charité.

Nous prions nos abonnés de nous pardonner si notre journal ne se public pas vendredi prochain. La fête de la St. Pierre et d'autres circonstances particulières ne nous permettent pas de préparer un second numéro cette semaine.

Le paquebot *Columbia* nous a apporté des nouvelles de France du 1er juin et d'Angleterre du 3. L'agitation en Irlande, loin de diminuer, ne fait que s'accroître. Déjà des collisions entre les partis opposés avaient eu lieu ; et il n'y a là rien qui nous étonne, le contraire seulement nous surprendrait. Si O'Connell et les hommes éclairés de son parti ont cru pouvoir pousser l'agitation jusqu'à ses dernières limites constitutionnelles et l'arrêter là sur un signe de leur volonté, ils ont été, selon nous, ou peu clairvoyans, ou étrangement présomptueux. Et c'est précisément parceque nous ne croyons O'Connell ni l'un ni l'autre que vous avons cru tout d'abord qu'il provoquait par son agitation des hostilités auxquelles il se croyait préparé ; qu'il pensait que ses adversaires politiques auraient peur de ses démonstrations et qu'ils céderaient, ou qu'il les amènerait à violer ouvertement vis-à-vis de lui et des siens les lois de la constitution et de la prudence, et assumeraient ainsi la responsabilité d'une guerre civile. Nous le répétons, si O'Connell ne voit ni ne veut ces résultats probables, inévitables ; s'il est résolu à se retirer devant les sommations ; si des soldats anglais, voire même un commissaire de police suffisent pour le maintenir ou le faire rentrer dans le devoir, nous ne comprenons plus rien à ses démarches, à cette agitation jusqu'aux extrêmes limites constitutionnelles, qui déjà ne sont plus clairement démarquées à tous les yeux, à cette colère qu'il prend plaisir de mettre au cœur de ses compatriotes. Car les sommations et les cris à l'ordre ne lui manqueront pas, et un adversaire n'est plus redoutable quand il est si soumis ; or avec les dispositions du parlement et du ministère actuel l'agitation et le cri du rappel peuvent retentir longtemps, avant d'être écoutés. La sympathie seule que gagnera cette cause de plus en plus populaire, non seulement en Irlande, mais en Angleterre et dans toutes les parties du monde ; le soutien des chartistes, moins pacifiques et plus menagés et plus craints que les Irlandais ; l'accroissement et le triomphe rapide des idées catholiques ; puis les sentimens de libéralisme et de nationalité, si vivans dans ce siècle, et qui font de tous les despotismes une anomalie, nous allions dire une impossibilité : voilà les conditions de succès infaillibles, prochaines de la cause dont O'Connell s'est fait le glorieux champion. Les journaux assurent que dans la Chambre des Pairs ont surgi des partisans généreux du rappel : ce fut à l'occasion de la destitution de quelques magistrats qui avaient pris part à l'agitation, entre lesquels figure O'Connell, que ces réclamations et ces manifestations se produisirent. Aux dates précédentes la noble chambre n'avait pas une attitude si encourageante et si libérale. C'est une nouvelle chance de salut, car c'est là que git l'ennemi implacable de l'Irlande, l'aristocratie politique et religieuse. On assure d'un autre côté que plusieurs régimens envoyés en Irlande pour maintenir les agitateurs sont eux-mêmes *peepers*, et qu'il faudrait d'autres troupes pour contenir les troupes. On sait que le bruit courait universellement que les évêques et tout le clergé catholique d'Irlande partageaient les sentimens d'O'Connell. On a essayé de démentir cette nouvelle, nous ne savons pourquoi ; car il n'a pu arriver à personne de croire que le clergé voulût une prise d'armes et la guerre civile. D'ailleurs si O'Connell est si pacifique et si bien disposé, il n'y a aucun crime à se déclarer son partisan dans une cause si juste et si honorable : c'est un acte de noble patriotisme, voilà tout. Dans tous les cas l'archevêque de Dublin a cru devoir protester, dans une lettre circulaire, contre ce qu'il regarde comme une accusation ; et un lord a pris la défense en plein parlement des évêques accusés avec malveillance par un de ses collègues.

On attend plus impatiemment que jamais des nouvelles d'Europe, afin de sortir de l'incertitude où nous ont jetés les événemens de l'Irlande. O'Connell prétend tenir dans sa main la paix ou la guerre, être maître de l'une et de l'autre. Nous craignons qu'il ne s'abuse, s'il est sincère, et que la guerre ne lui échappe. Dans tous les cas l'Angleterre a besoin d'avoir la paix à l'étranger ; car une guerre avec une puissance européenne quelconque serait le signal de l'émancipation de l'Irlande, qui ne manquerait plus cette occasion de s'affranchir, ainsi qu'elle la manqua bien des fois.

Le clergé presbytérien d'Ecosse ne paraît pas disposé à se soumettre. A la nouvelle du mauvais succès de leurs démarches auprès du gouverneur, il a convoqué de nombreuses assemblées en protestant contre toute servitude et dépendance légale. Plus de deux cent cinquante ministres ont répondu à leurs traitemens en cette occasion. S'en remettant à la charité des fidèles du soin de leur entretien. Cette manifestation est sérieuse et d'un haut intérêt. Elle donne des inquiétudes graves au protestantisme d'Angle-

erre. Car si les choses continuent, comme il y a toute apparence, ce protestantisme de l'état ne sera bientôt plus que nominal. Les fidèles de l'église presbytérienne sont en faveur de l'émancipation et de l'indépendance religieuse; et le mouvement ira nécessairement en avant. D'un autre côté les puseyistes gagnent chaque jour du terrain, et il est devenu évident que tous les honnêtes protestans, les hommes de cœur, les gens désintéressés et de bonne foi seront entraînés par la nouvelle église. Enfin le catholicisme est à plus florissant de jour en jour, et les conversions en masse donnent presque la mesure de sa durée que peut avoir encore la pauvre église de l'état et des lords évêques. La vérité luit à tous les yeux, et personne n'est assez simple que de croire que les seigneurs évêques anglicans soient les seuls dans un aveuglement involontaire et de bonne foi. Il y a d'énormes revenus, une vie de nabab, des intérêts de famille à côté de tout cela: il y a à en effet de quoi éblouir, de quoi aveugler, de quoi rendre zélé pour une si bonne religion.

La lecture du bill pour l'importation des blés et des farines du Canada passé à une majorité de 100 voix. Il faut rendre grâce au ministre des colonies qui a soutenu avec zèle cette importante mesure, ainsi qu'aux honorables membres qui par leur énergie ont su triompher de l'égoïsme des propriétaires anglais. On dit cependant que l'intérêt colonial n'est pas si favorisé qu'on le pense communément, par l'adoption de cette loi des céréales, et M. Hume, qui lui-même a soutenu la mesure, prétend que l'administration coloniale sera la première à en demander le rappel.

Le progrès religieux est de plus en plus sensible en France et dans toute l'Europe. Les conversions surtout se multiplient; le catholicisme fait des conquêtes dans tous les rangs et dans toutes les croyances. C'est un tems de véritable calamité pour les protestans et les incrédules.

En France la presse s'est occupée de trois questions importantes. Celle que l'on discutait au départ de la malle précédente est enfin terminée. Depuis plusieurs années les colonies se plaignaient à bon droit de ne pouvoir soutenir la concurrence dans la fabrication du sucre avec l'industrie sucrière de la métropole; et tous les ans leurs pétitions, après avoir occupé deux ou trois séances de la chambre étaient mises à néant, et le droit à faire leurs réclamations indéfiniment ajourné. Cette question était cependant pour elles une question de vie ou de mort. Cette année le ministère ému enfin de la détresse des colonies, présenta un projet de loi tendant à supprimer toutes les fabriques de sucre de betterave en donnant aux fabricans une indemnité de 40 millions. Ce projet fut rejeté après de longues discussions, auxquelles prirent part les premiers orateurs de la chambre. On lui substitua une loi qui établit un impôt progressif sur le sucre indigène, et qui permet à l'industrie coloniale de lutter un peu moins désavantageusement avec sa rivale de la métropole. Nous donnons plus bas un résumé, parfait de précision et d'appréciation, que fait le *Courrier des Etats-Unis* de cette importante question.

Dans un projet de loi sur les théâtres on proposa un amendement qui fit une vive sensation dans toute la chambre: cet amendement consistait à interdire l'introduction sur la scène des mystères et des cérémonies de la religion, des ornemens et des costumes religieux et ecclésiastiques. Cette proposition fournit l'occasion à plusieurs députés de faire une généreuse profession de foi, de donner à la chambre et au ministère de salutaires avis que réclamaient la dignité du culte et le respect dû à la religion. Le ministère a combattu l'amendement en prétendant que la censure bien faite était une garantie suffisante, et en promettant de veiller à ce qu'elle fût dirigée dans le but de la réclamation et dans l'intérêt et l'honneur de la religion.

Enfin l'éternelle question de l'Université est revenue de nouveau, et elle a subi de si rudes attaques qu'elle a moins de partisans que jamais. D'un autre côté le clergé se montre depuis quelque tems si zélé pour combattre ce hideux monopole de l'enseignement, et il est si bien secondé par les pères de familles et les hommes les plus éclairés et les plus honorables de tous les partis, qu'il y a lieu d'espérer que l'opposition qui lui est faite en triomphera enfin.

En Espagne Espartero a perdu deux ministères en peu de tems. Le dernier, le ministère Lopez, favorable à Barcelone, a donné sa démission parce que le régent refusa de lui accorder la destitution des généraux Linage et Zurbarano. Le congrès protesta énergiquement contre le changement

de ce ministère. Une amnistie avait été résolue sous cette administration: pour se rendre populaire lui et le ministère nouveau Espartero a promis de nouveau l'amnistie. La contribution forcée imposée illégalement à Barcelone est annulée et les fonds perçus vont être remboursés. La situation du régent est de plus en plus en plus embarrassante: les mécontentemens des partis de l'opposition ne prennent plus la peine de se dissimuler. L'armée seule paraît fidèle au régent, qui la favorise et la flatte en toute occasion. Au départ du dernier courrier on parlait d'une nouvelle insurrection en Catalogne; et on disait qu'à la réception de cette nouvelle, des bâtimens français avaient reçu des ordres pour appareiller immédiatement et croiser dans ces parages.

Le ministère anglais donna avis au parlement que des dépêches reçues du Scinde annonçaient une récente bataille; mais qu'on n'en avait pas encore reçu le bulletin. Cela prouverait que cette conquête n'est pas si parfaitement terminée qu'on le disait.

Samedi à 8½ heures a été chantée à l'église paroissiale la messe solennelle de la St. Jean-Baptiste, patron de la société canadienne et de la société de tempérance. Dès huit heures les rangs de cette dernière association se formèrent devant la cathédrale et se mirent en marche par la rue Ste. Catherine et la grande rue du faubourg St. Laurent, ayant en tête leurs magnifiques bannières; les conseillers fermaient la marche. Quoique que ce fût un jour de travail la foule fut nombreuse au rendez-vous; et nous vîmes avec étonnement et satisfaction l'imposant spectacle que présentait ce cortège par son nombre et par sa belle tenue. Chacun des associés portait la médaille, la feuille d'érable et la cocarde de ruban vert et blanc. Ils se réunirent à l'église aux autres membres de la société canadienne, qui, nombreux aussi, les attendaient et qui les reçurent comme des frères. Ce fut M. Hudon, V. G. qui chanta la messe. Mgr. y assista de son trône assisté de M. Quiblier, V. G. et de M. Prince, Chan. A la fin de la messe il donna à l'assemblée sa bénédiction pontificale. M. Roupe fit le sermon qui fut écouté avec une religieuse attention. Il insinua ingénieusement qu'en célébrant le retour de cette fête nationale, il serait à désirer que le nom national aussi de Ville-Marie que portait autrefois cette ville, et qui lui avait été donné par nos pères, lui fût rendu. Nous unissons nos vœux à ceux du vénérable prédicateur, et nous avons déjà émis ce désir l'an dernier. Mais il est à craindre que des difficultés insurmontables n'en empêchent à toujours l'exécution. Un magnifique pain-bénit à trois colonnes de six étages, liées par un couronnement, fut offert au nom des associés, les citoyens les plus respectables le présentèrent à la bénédiction de l'évêque. Pendant la messe la musique d'un régiment écossais de cette ville exécuta des symphonies et des airs nationaux avec une grande perfection. Enfin après la messe les rangs des associés de tempérance se formèrent de nouveau et les autres associés précédés de la musique et de la bannière de la société canadienne les reconduisirent dans le plus bel ordre jusqu'à la cathédrale. Il y eut bien des cœurs émus à la vue de ce spectacle, bien des voix qui bénirent le retour de cette belle solennité: toute la population canadienne, toute la ville semblait avoir revêtu un air de fête et de bonheur. Il semblait que des jours nouveaux, une ère plus belle et plus prospère venaient de luire pour le Canada. Qu'il y a en effet de charme et de puissance dans une fête nationale! Ce magnifique cortège, montant à plus de trois mille hommes, bien que ce fût un jour peu favorable, un jour où le travail retenait forcément tant de citoyens aux bureaux, aux magasins ou aux ateliers; ces bannières qui flottaient glorieusement au-dessus de ces rangs compacts; l'élite des citoyens marchant fièrement à la suite de leurs drapeaux: ces décorations et ces emblèmes nationaux, puis ces airs canadiens dont retentissaient les rues pendant cette marche véritablement triomphale: il y avait dans tout cela nous ne savons quoi de saisissant qui faisait qu'on se trouvait heureux et fier d'être de son pays, d'être Canadien, et ces sentimens étaient véritablement écrits sur tous les visages.

Arrivés sur la place de la cathédrale les tempérans s'arrêtèrent, et se formèrent en demi cercle pour recevoir à leur tour avec honneur ceux de leurs frères qui leur témoignaient une si bienveillante et si honorable sympathie. Les bannières de la tempérance entrèrent dans l'église, celle de la société canadienne s'arrêta en face de la musique. Tous les associés étrangers à la société de tempérance défilèrent alors au milieu des rangs de l'autre société qui s'ouvrirent à cet effet, et s'étant découverts en passant devant leur bannière

ils allèrent prier un moment dans la cathédrale. De retour sur la place trois heures furent poussés par cette foule émue, et tous les rangs se brisèrent et se confondirent, pour ne plus offrir aux yeux des nombreux spectateurs que des amis et des frères unis dans un même sentiment d'amour et de nationalité ; réalisant ainsi la devise de leur drapeau ; L'UNION FAIT LA FORCE.

C'est ainsi que nos concitoyens ont su comprendre les devoirs que leur imposait en ce jour le nom de Canadien. Ils ont placé leur fête nationale sous les auspices de la religion, car le catholicisme est le premier élément de notre nationalité ; ils lui ont donné une autre consécration, celle de la bienfaisance et de la charité, en destinant aux victimes de l'incendie de Boucherville le produit de la quête du jour, et la souscription destinée d'abord à un banquet auquel ils ont généreusement renoncé ; et ils ont montré en outre combien ils estimaient la société de tempérance, en lui faisant les honneurs d'un triomphe. De si beaux commencemens sont une garantie de prospérité : Dieu et les hommes béniront ces nobles sentimens et ces nobles actions. Le pays qui peut ainsi offrir des citoyens si libéralement doués des vertus religieuses et civiles, est un pays heureux encore, et notre Canada doit être fier de ses enfans.

Dimanche a été célébrée à la cathédrale la fête patronale de la société de tempérance. On avait réservé dans l'église les chapelles et toutes les allées pour les associés, qui assistaient à l'office décorés de leurs insignes. Les deux bannières étaient placées de chaque côté du chœur, à la vue de tous les assistans. Mgr. officia pontificalement à la messe et aux vêpres. Ce fut M. Hudon, Directeur de l'association, qui fit le sermon. Après avoir félicité les associés du progrès rapide de l'association qui n'a guère qu'une année d'existence et qui se montre aujourd'hui si nombreuse et si éclatante, qui hier encore faisait le plus bel ornement de la fête nationale, il fit ressortir les avantages et la gloire que procurait à ses membres cette belle société par le contraste des maux qui accompagnent l'intempérance. Il termina par d'encourageantes et généreuses exhortations à tous les membres de demeurer fidèles à leurs engagements, fidèles à leur drapeau, et il leur montra la gloire et les couronnes qui attendaient ceux qui auraient vaillamment combattu pour le triomphe de cette noble cause.—Un grand nombre d'associés, par une erreur regrettable, communiquèrent aux messes basses qui se firent dans la matinée, en sorte qu'il n'y eut qu'environ 230 à 250 hommes qui communiquèrent à la grande messe ; ce qui fit perdre à la fête un de ses plus touchans spectacles. La musique de l'association se fit entendre à vêpres : dans peu de tems elle pourra rivaliser avec les corps de musique les mieux organisés, car les jeunes musiciens de la tempérance montrent le zèle le plus grand et le plus louable. Il n'y eut d'ailleurs aucune autre démonstration extérieure. Cette fête fut toute religieuse, une véritable fête de famille, toute remplie de doux sentimens et d'édification.

La sympathie en faveur des incendiés de Boucherville se montre généreuse et universelle. Dimanche le capitaine St.-Louis fit un voyage, dit de plaisir, à ce village, imposant pour prix de passage un écu au profit des victimes du fléau. Près de quatre cents passagers, dit-on, firent le voyage, et, parmi eux un grand nombre ne se contentèrent pas de ce secours modique, ils allèrent porter eux-mêmes des aumônes plus abondantes. Plusieurs dames charitables de cette ville firent elles mêmes des collectes de linge et d'habillemens dans les maisons riches, pour venir en aide à ces infortunés. Dimanche il fut fait dans la cathédrale, aux offices de la messe et de l'archiconfrérie, une quête dans le même but qui produisit £15. Chacun se montre empressé et charitable, car la charité est la vertu caractéristique par excellence de nos concitoyens. La paroisse de Boucherville mérite du reste cette touchante sympathie, car elle aussi s'est toujours montrée très-charitable : elle a constamment tenu le premier rang, jusqu'à cette année, pour sa contribution à l'Œuvre de la Propagation de la Foi. Mgr. y est allé hier accompagné de M. le grand-vicaire Hudon, pour porter à ces pauvres gens des consolations et des aumônes. Le révérend Père Honorat y a passé la journée de dimanche, envoyé par Monseigneur dans les mêmes intentions.

On doit se souvenir que la splendide cérémonie de la Bénédiction des cicches de l'église paroissiale doit avoir lieu jeudi à deux heures. Monseigneur doit présider cette pompeuse solennité.

NOUVELLES POLITIQUES.

CANADA.

—Notre entreprenant compatriote, Mr. F. BUTEAU, est parti hier l'après-midi avec 60 à 80 ouvriers, dans une goëlette se rendant à Matane. Mr. Buteau va faire construire, dans cette place, un moulin à scies, un magasin, et quelque autres bâties. Les menuisiers gagneront 3s. par jour, et nourris.

—On a établi une manufacture, à Halifax, pour couper et préparer des bouchons de liège. *Artisan.*

ANGLETERRE.

—La reine vient de nommer le prince Albert gouverneur et constable du château de Windsor, en remplacement du comte de Sussex, décédé.

—A la chambre des lords, le comte de Beaumont s'est prononcé contre l'appui accordé à la cause du rappel de l'union par les ministres de la religion. Il a ajouté qu'il était prêt à voter les mesures les plus rigoureuses que le ministère croirait devoir prendre pour en finir avec l'agitation irlandaise.

—L'épiscopat irlandais a été vengé, dans la chambre des lords, des injures que lord Beaumont avait eu l'impudence de lui jeter. Un noble pair catholique, qui siège depuis deux années seulement dans la chambre haute, a protesté énergiquement contre les paroles de son collègue ; il a déclaré ne pouvoir s'associer par son vote aux mesures de rigueur qui auraient pour but de réprimer l'agitation irlandaise. Lord Camoys n'a point craint de se séparer de ses collègues catholiques, qui sacrifient leurs devoirs les plus sacrés aux antipathies nationales, aux exigences des préjugés nobiliaires.

—Dans la chambre des communes du 15, sir Robert Peel a annoncé qu'il communiquerait, le 22, les pièces relatives à la Serbie, et que quant à ce qui concerne le Scinde, il communiquerait aussi les pièces, dès que l'intérêt général le permettrait.

Sir George Grey a demandé ensuite le dépôt de la correspondance échangée entre les deux gouvernemens de France et d'Angleterre au sujet de l'occupation de Taïti. Sir Robert Peel a répondu qu'il avait reçu l'assurance que les grands principes de liberté religieuse qui étaient la règle du gouvernement français seraient fidèlement observés dans les relations des autorités françaises avec les missionnaires protestans, et qu'il ne demandait pas mieux que de communiquer à la chambre les déclarations du gouvernement français.

IRLANDE.

—Le 14 de ce mois, un meeting pour la révocation de l'Union a eu lieu à Mullingar (Irlande). MM. les évêques de Meath et d'Ardagh y assistaient. Un toast ayant été porté au clergé catholique, M. l'évêque d'Ardagh a pris la parole. Il a commencé par dire que tous les évêques d'Irlande sont partisans de la révocation de l'Union. Il a ajouté :

“ Mes amis, si l'on veut nous ravir la lumière du jour qui luit pour tous, si l'on veut nous empêcher de nous réunir en plein champ, nous nous retrancherons dans nos chapelles, et là nous ne prêcherons plus d'autre doctrine que celle de la révocation de l'Union ; nous ferons des partisans de la révocation de l'Union en dépit d'eux. Si l'on assiège nos églises, si l'on des espions parmi nos frères nous préparons le peuple pour les événemens, et si l'on nous fait monter sur l'échafaud, en mourant pour la cause de la patrie, nous léguerons nos griefs à nos successeurs.

“ Messieurs les ministres, essayez cette épreuve, si vous voulez ! Mais, messieurs, ces gens-là sont trop malins, ils sont trop décidés à continuer leurs trames insidieuses pour nous fournir l'occasion de mourir pour la patrie ! Ils ne le feront pas, et dès-lors j'ai raison de dire que les évêques d'Irlande et le peuple qui coopère avec eux, malgré toute la malignité des conseillers anglais, ont en main le pouvoir nécessaire pour contrecarrer leurs desseins et faire triompher la révocation de l'Union, malgré toute résistance.”

L'assemblée s'est séparée dans une vive agitation.

Le 16, il s'est tenu à Dublin un nouveau meeting, où, après avoir fait décider à l'unanimité, qu'une adresse serait présentée au peuple d'Angleterre et d'Irlande sur les affaires politiques, M. O'Connell a recommandé encore l'agitation par les voies légales. Néanmoins, suivant le *Morning-Herald*, les collisions commencent déjà.

“ A Enneis-Hillen, dit ce journal, un combat a eu lieu entre les catholiques et des soldats enrôlés dans la Garde-Noire. Ceux-ci, en partant pour Bolton, se sont mis à crier : “ Point de repealers ! point d'O'Connell ! au diable lui et le pape ! ” Les catholiques se sont réunis et sont allés à leur rencontre ; on s'est battu longtemps. C'était vendredi soir, une foule de gens dans un grand état d'agitation ont passé la nuit dans les rues. Cinq catholiques et deux protestans ont été arrêtés.”

—L'agitation causée dans New-York par la société qui a pour but et pour devise le rappel de l'union anglo-irlandaise, s'est propagée dans toutes les cités voisines. Albany et Philadelphie ont déjà eu leurs meetings. Le contre-coup s'en fera ressentir jusqu'à la Louisiane, au Missouri et le Maine. Les Irlandais se trouvent jetés par masses aux quatre points cardinaux de l'Union américaine, et toute cette race qui pullule dans les villes et les campagnes, va obéir au signal qui lui est venu de la cité impériale, car elle a le sentiment de la nationalité vivace et bruyant. Les oreilles vont tinter pendant longtemps à l'Angleterre. Les Irlandais sont décidés à frapper à toutes portes, à sonner le tocsin dans l'ancien et le nouveau monde. Après avoir fait appel aux sympathies américaines, ils viennent de rédiger un manifeste adressé au peuple français. Ce manifeste a été lu dans une assemblée nombreuse tenue par eux avant-hier dans le Park, et cette lecture a été couverte d'applaudissemens. Voici la traduction de ce document dont la teneur a

une couleur plus poétique que politique, mais qui démontre chez ses auteurs une grande familiarité avec les noms de la tribune et de la littérature française.

« Français.—Les amis de l'Irlande se sont réunis dans cette grande cité, pour encourager de leurs acclamations, pour aider du tribut des économies de leur labeur, les efforts faits par les patriotes irlandais pour le rappel de l'Union. Cette Union (mot dérisoire) fut obtenue par une corruption impudemment avouée. Il fut protesté contre elle, avant son accomplissement, par chaque honnête homme d'Irlande. Elle a été maintenue depuis le jour de sa monstrueuse naissance, jusqu'à l'heure actuelle de son existence impie, par la force brutale seulement. Dans une occasion aussi solennelle, l'espoir de la foule ici assemblée se porte naturellement vers le peuple héroïque que l'histoire a toujours présenté au monde, depuis le jour où un Français franchit le tombeau du Christ de la domination sarazine, jusqu'au jour méconnu où une armée française replaça la Grèce au sein des nations chrétiennes, comme l'allié prédestiné de tous les peuples opprimés. Le but même de ce grand assemblage d'Américains libres,—qui est de séparer ceux que Dieu n'avait pas unis—ne pouvait manquer de raviver en eux, en même temps que les sentiments de la plus vive reconnaissance, tous les souvenirs, toutes les fraternités, qui, dans les annales de leur révolution, associeront à jamais à leurs propres triomphes les haut-faits de la valeur française.

« Ce fut la sympathie du peuple français qui donna la France pour alliée à l'Amérique, bien longtemps avant que son gouvernement eût reconnu l'indépendance des colonies insurgées. Mais, de plus profondes sympathies, nous le croyons, animent la génération actuelle de France, que celles qui, il y a 70 ans, rendirent leurs ancêtres les alliés des Américains ; car les fils jouissent aujourd'hui, grâce à leur courage, d'une liberté que leurs pères proclamaient, seulement dans la générosité de leurs vœux, le plus précieux don du Créateur.

« Les amis de l'Irlande, réunis ici, ne demandent pas pour la nation irlandaise, ce que demanda Franklin au nom de ses concitoyens, l'appui des armées et des flottes de la France, ils ne sollicitent pas la munificence secourable de ses trésors. Non ! offrant au monde étonné le spectacle inouï de huit millions d'hommes qui ont la conscience de leur droit et de leur force, l'Irlande aime encore à espérer qu'elle obtiendra le redressement de ses griefs par la seule puissance de la justice, par l'entraînement de l'opinion publique, à une époque où l'intelligence s'est enfin élevée au-dessus de la matière.

« Ce n'est pas assez pourtant, nous le pensons, que les Irlandais aient affirmé, presque unanimement, la légitimité de leurs prétentions à être gouvernés seulement par des lois émanant de leurs propres représentants. Nous sommes anxieux de voir aussi l'opinion des nations les plus éclairées donner un nouveau poids à l'opinion de l'Irlande. Nous savons, quoiqu'en puisse dire l'orgueil britannique, que la voix de la France porte avec elle une autorité morale à laquelle on ne peut pas toujours résister,—comme s'il était dans les destinées de la Grande Nation d'influencer incessamment les destinées de l'humanité, soit par la sagesse de ses philosophes, soit par la valeur disciplinée de ses soldats.

« C'est sous la profonde impression de cette haute mission, confiée à la France par la Providence, que les amis de l'Irlande, fraternisant maintenant avec les Français, les invitent à user de tous les moyens légitimes capables de faire jaillir le sentiment public de leur pays, pour proclamer leurs sympathies à la cause de l'Irlande, dans leur langue universelle,—dans cette langue rendue immortelle par la garde qui lui a été confiée de tant de chef-d'œuvres de l'esprit humain. Peu importent les fragiles barrières que le despotisme peut opposer à la propagation des idées qu'elle révèle sur ce sujet ou sur d'autres, soit politiques, soit scientifiques. Elles n'en traversent pas moins le monde,—quelques fois comme la brise d'été qui n'agit que pour le purifier ; d'autres fois aussi, comme la tempête qui renverse tout ce qui lui résiste. Puissance invisible ! effets indéniables !

« Français,—en vous parlant en faveur de l'Irlande, nous invoquons le souvenir d'une alliance, vieille de plusieurs siècles, entre la Gaule et l'Isle-Verte. Nous évoquons le souvenir des champs de bataille où les Berwick, les Lally, les Sarsfield, les Dillon, les Kilmaine, les Elliot et les Mardonald, ont mêlé leur sang au sang de vos guerriers, partout où ont flotté le blanc oriflamme et le drapeau tricolore. Nous appelons vos sympathies sur les maux de leurs descendants, en rappelant à votre mémoire les joyeuses acclamations avec lesquelles les Irlandais, soit dans leur patrie, soit dans l'exil, ont applaudi à vos triomphes,—la profonde douleur qu'ils ont manifestée aux jours de vos revers.

« La généreuse compassion que vous avez ressentie pour la Grèce, celle que, tous les ans, vos représentants expriment pour la brave Pologne, nous vous la demandons aujourd'hui pour l'Irlande ; pour l'Irlande, plus opprimée que la Grèce, et acablée de souffrances plus injustes encore que celles de l'héroïque Pologne ! Nous ne pouvons nous adresser individuellement à chaque Français, illustré par les armes, par les sciences, par l'éloquence, par la poésie, par les arts ; nous n'appellerons que quelques-uns des noms que la renommée a rendus célèbres, même pour nous, ouvriers et fermiers ignorants. Nous implorons *Châteaubriand* d'embrasser la cause d'un peuple qui respire l'esprit vrai, le génie du christianisme ; nous supplions *Lamarline* de s'inspirer de l'Irlande dans une de ces *Méditations* dictées par les anges ; nous en appelons à *Victor Hugo* pour qu'il éveille en faveur d'Erin martyre, d'Erin belle et sans tache comme son *Esmeralda*, comme elle, aussi, torturée par une tyrannie sans remords, par une intolérance implacable, cette pitié

profonde qu'il a si souvent émue au récit de douleurs imaginaires. Nous demandons à *Béranger* qu'il chante encore (son silence est une calamité publique quand la liberté pleure !), qu'il chante, non pas un de ces lais joyeux qui, aux jours de sa jeunesse, réjouissaient la France ; mais une de ces hymnes de deuil qu'il chantait lorsque Napoléon tomba trahi par la fortune, lorsque gémit une nation généreuse sous le tourbillon des envahisseurs étrangers.

« Et *Arago* ! qu'il détourne ses yeux des régions célestes où tout ce que l'on voit est ordre et harmonie, pour contempler un moment un coin du globe que la nature s'était plu à parer ; mais qui a été rendu hideux par la misère dont l'homme a écrasé ses habitants.

« Nous supplions les grands historiens et chroniqueurs de France, *Thiers*, *Michélet*, *Thierry*, *Villemain*, *Mignet*, *Burante*, *Pierre Roux*, *Thibodeaux*, de raconter les souffrances de l'Irlande dans des annales impérissables. Sans distinction de secte, ni de parti, nous demandons à *Berryer*, *Dupin*, *Thiers*, *Lamarline*, *Mollé*, *Tascher*, *Barrot*, *Elchingen*, *Cormenin*, *Tocqueville*, *Beaumont*, *Lalonde*, *Mauguin*, *Garnier Pagès*, *Dufaure*, bien plus, à *Soult* et à *Guizot* aussi, aux ministres d'un roi fait par le peuple, d'être les avocats de l'Irlande à cette tribune où la sagesse des hommes d'état, l'éloquence des orateurs, ont si souvent ravivé le souvenir des temps les plus glorieux de Rome et de Grèce.

A. DAVEZAC.

Signé : JOHN Mc KEON.

JOHN T. WYMER.

Comité.

Après la lecture de ce document, il a été poussé neuf *cheers*, ou acclamations, en l'honneur de la France, dans le cœur de laquelle ces marques de sympathie ne sauraient manquer de trouver de l'écho.

N'étaient le choix des noms et les amphigouriques éloges et invocations, nous serions de l'avis de notre confrère le *Courrier*.

Extrait du *Courrier des Etats-Unis*.

—La loi des sucres a été votée par la chambre des députés, mais le projet du gouvernement a été écarté. A ce projet, qui demandait l'interdiction légale de la fabrique de sucre indigène, moyennant une indemnité de quarant millions, la chambre a substitué celui de M. Passy, qui a pour but de ramener progressivement les deux industries, indigène et coloniale, à l'égalité d'impôts. Comme le sucre de betteraves n'a vécu jusqu'à présent qu'à l'aide de privilèges dont il demandait l'accroissement, il semblerait devoir en résulter que la nouvelle loi est pour lui un arrêt de mort, sans indemnité. Ainsi le disent les fabricants qui poussent les hauts cris. Mais ce qui pourra sauver en partie le sucre de betteraves, c'est le tems qui lui est laissé pour se préparer à soutenir la concurrence, c'est surtout la facilité avec laquelle il a éludé jusqu'à présent et éludera encore les lois fiscales. Du reste, la prétendue égalité que décrète le projet de loi confère encore des faveurs immenses. En effet, pour que toutes choses fussent sérieusement égales entre le sucre colonial et le sucre indigène, il faudrait que ce dernier fût soumis à une surtaxe équivalente aux frais de transport, d'assurances, de commission, etc., qu'est obligé de payer son concurrent auquel on ne permet pas d'aller chercher des acheteurs autre part qu'en France, c'est à dire à deux mille lieues du centre de sa production, tandis que le sucre de betteraves, né dans la métropole, n'a aucune de ces dépenses à encourir.

Nous avons d'Afrique des nouvelles glorieuses, glorieuses pour l'armée et pour l'un de nos princes. Une expédition commandée par le duc d'Aumale s'est emparée d'une partie de la famille d'Abd-el-Kader. Cette *razia* importante a été marquée de faits d'armes brillants. On lira avec plaisir le bulletin dans lequel le jeune prince rend compte de ce beau fait d'armes avec une modestie qui en relève l'éclat. Les Journaux de Paris ont été unanimes dans leurs éloges, et l'un d'eux fait le rapprochement suivant :

« Un prince de ma race n'a jamais reculé ! » Ces paroles, prononcées par M. le duc d'Aumale, le 16 mai 1843, au moment où il a commandé la charge de sa cavalerie contre la *smala* d'Abd-el-Kader, ont donné lieu à un rapprochement historique assez curieux.

Il y a deux cents ans, presque jour pour jour, le 19 mai 1643, le jeune prince qui allait être le grand Condé, livrait la bataille de Rocroi. Le duc d'Enghien avait alors un an de plus que M. le duc d'Aumale. Malgré l'avis de ses généraux, il engage le combat contre un ennemi très supérieur en nombre et se jette de sa personne au plus fort de la mêlée. C'est ainsi que, le 16 mai dernier, le jeune commandant de la province de Tittery, se trouvant à trente-cinq lieues de tout secours, au milieu des déserts de l'Afrique, se précipite, à la tête d'une poignée de braves, contre les cinq mille combattants fanatisés du camp de Taguin, renouvelant ainsi l'exemple héroïque de la *Stc* demi-brigade, à laquelle le général Bonaparte donna cette devise glorieuse : *Un contre dix !*

Nous avons d'Espagne des nouvelles graves. Des incidens qui sont racontés avec détail dans notre correspondance ont amené un changement de ministère et une nouvelle dissolution des cortès. Le cabinet espagnol se trouve composé comme suit, par cette brusque révolution ministérielle : MM. Gomez Becerra, président du conseil et ministre de la justice ; Mendizabal, ministre des finances ; général Hoyos, de la guerre ; Gomez de la Serna, de l'intérieur ; Ferrer des affaires étrangères ; et Cueto, de la marine.

La presse espagnole et presque toute la presse européenne voient dans la lutte qui s'est élevée entre le régent et la dernière chambre des symptômes

irayants pour l'avenir. On accuse Espartero d'entêtement et d'ambition, et on ne prévoit pas qu'il puisse sortir de la position où il s'est placé, autrement que par une abdication ou un coup d'état analogue à celui du 18 brumaire. C'est ainsi qu'est posée la question dans notre correspondance qui est en cela l'écho de l'opinion la plus répandue en France. Mais nous espérons qu'entre ces deux portes, donnant également sur un précipice, il y en aura une autre pour Espartero et pour l'Espagne.

Statistique de la folie aux Etats-Unis.—Il résulte d'un travail statistique récemment fait qu'il y a, aux Etats-Unis, sur une population blanche de 14,186,709, 14,507 aliénés ou idiots; ce qui fait 1 sur 978.

Sur une population noire, libre ou esclave, de 2,788,573, le nombre des aliénés ou idiots est de 1,737, et la proportion de 1 sur 1,605.

Ce qu'il y a surtout de remarquable, c'est que, en ne tenant compte que des nègres des états où n'existe pas l'esclavage, dont le nombre s'élève à 170,720, on compte 1,189 aliénés ou idiots c'est-à-dire 1 sur 143.

Il résulte de ces divers chiffres que d'un côté la proportion des aliénés et idiots est de près de moitié moindre dans la population noire prise en masse, que dans la population blanche; tandis que cette proportion est six fois plus considérable dans la population noire libre, prise isolément.

C'est là un étrange contraste dont il importerait à la science de rechercher et de constater les causes, qui ne nous paraissent point provenir de l'influence du climat, car les 170,720 nègres libres compris dans la dernière catégorie habitent, à peu d'exceptions près, les états du nord ou de l'ouest, dans lesquels la température n'a pas ces chaleurs brûlantes qui sont un des foyers de l'aliénation. Peut-être, en étudiant de près cette question, y trouverait-on un puissant argument contre les déclamations de l'abolitionisme.

On peut épouser sa belle sœur.—La question de savoir si l'on peut épouser la belle sœur de sa première femme, sans violer la loi divine, était agitée depuis longtemps par les Eglises protestantes des Etats-Unis qui lui avaient donné des solutions diverses. Le Synode de l'Eglise allemande protestante réformée, réuni à Albany, a décidé cette question dans le sens affirmatif par 45 voix contre 22. Avis aux beaux-frères et belles-sœurs protestants.

La Grippe.—La population de New-York est en proie à cette maladie de création moderne, et à laquelle les Américains donnent le nom d'*Influenza*. Les symptômes principaux sont le mal de gorge, la toux, l'oppression, les maux de reins, et, en général, une sorte de malaise, de lassitude de tout le corps, que la médecine appelle *lumbago*. Il est peu de familles, peu d'établissements qui ne soient pas atteints dans les deux tiers de leurs membres. Les tribunaux sont désorganisés. Mais c'est surtout sur le corps de la presse que le monstre paraît s'acharner avec le plus de malice. Tous nos confrères se plaignent d'avoir leurs bureaux de rédaction et leurs ateliers d'imprimerie déçimés par lui, et nous pouvons faire écho à leurs lamentations.

Laissez passer!—Un certain M. Wise, demeurant dans le comté de Lancaster (Pensylvanie), vient de lancer une proclamation, en date du 8 juin, dans laquelle il annonce que son intention est de traverser l'Océan en ballon, pendant l'été de 1844. L'apparition de son char aérien étant chose inconnue encore à la gent maritime, et pouvant l'effrayer, M. Wise invite les marins de tout pays à n'avoir pas peur.

L'aéronaute donne ensuite quelques détails sur les chances de succès de son voyage transatlantique. La probabilité d'être poussé sans encombre des Etats-Unis en Europe, repose sur ce fait qu'à une certaine élévation, il existe, dans l'atmosphère, un courant d'air qui va incessamment de l'Ouest à l'Est, et dont la vitesse varie de 20 à 40 milles à l'heure. Le ballon aura 100 pieds de diamètre; la nacelle sera construite de manière à pouvoir servir de chaloupe en cas de chute. M. Wise ne prendra avec lui que deux compagnons de voyage, un marin et un savant. Il termine ainsi sa proclamation :

« En conséquence, les peuples d'Europe, d'Afrique, d'Asie et de tous autres lieux, sur l'Océan au ailleurs, qui n'ont jamais vu un ballon, n'oublieront pas, en voyant le mien, que c'est un immense globe en étoffe, recouvert d'un filet, et ayant un sloop suspendu au-dessous de lui; lequel ballon portera les dernières nouvelles d'Europe, et l'équipage du soussigné, le très humble serviteur de l'univers. »

MORT DE CESAR.

Afin que le lecteur n'aille point se fourvoyer, nous dirons tout de suite que notre héros, à part son trépas malheureux, n'a rien de commun avec le vainqueur de Pharsale. Le César dont nous allons chanter la fin précocce, était, en son vivant, une honnête créature dépourvue d'ambition, et qui n'eût certes point pleuré de jalousie en voyant la statue d'Alexandre de Macédoine. Il menait une existence pure et tranquille, accomplissant soigneusement les modestes devoirs qui lui étaient confiés, et pratiquant, dans le silence, toutes les vertus compatibles avec sa position sociale.

De père en fils, les ancêtres de César avaient fidèlement servi la noble maison de Bazouge-Kerhoat, dont les aînés tenaient état de prince, et passaient, avec Rieux et Rohan, pour les plus hauts seigneurs de la province de Bretagne. César faisait comme ses aïeux; il était aimant, dévoué et fidèle.

Il eût été réellement fort difficile de trouver un plus beau chien que César: par César était un chien. Sans cette circonstance, nous prenons sur nous d'affirmer que ses éminentes qualités l'auraient fait connaître dès longtemps au monde, et qu'il n'aurait point eu besoin de nous pour écrire tardivement

sa biographie. Son portrait en pied, qui orne le salon à manger du château de Kerhoat, atteste qu'il était de haute stature, portait fièrement sa tête carrée, et ramassait comme il faut son torse robuste pour résister prudemment ou bondir à l'attaque avec une héroïque intrépidité. Son poil était blanc, malgré de marques châtain foncé. Bien que son museau fût court comme celui d'un dogue, il avait de belles et longues oreilles, les soies de ses reins, molles et légèrement bouclées, donnaient une apparence de richesse à sa fourrure. En somme, il y avait en lui du chien-loup, du dogue et de l'épagneul.

En l'automne de l'année 1793, César avait trois ans. Son col tigré ne portait point le lourd collier de cuir, hérissé de pointes de fer. Un simple anneau de cuivre, luisant comme de l'or fin; et poinçonné aux armes de Bazouge, se cachait à demi sous ses longs poils soyeux. A cet anneau, pendait une petite plaque où se voyait un chiffre délicatement gravé et formé des initiales H. B. Cette plaque indiquait que César appartenait à Mlle Henriette de Bazouge.

A cette époque, le beau château de Kerhoat n'avait plus cet aspect de vie et de bien-être qui réjouissait naguère ses hôtes, au bon temps où M. de Bazouge tenait table ouverte tant que durait la session des états de Bretagne. Situé à trois lieues de Rennes, sur la lisière de la forêt du même nom, le riche manoir servait alors de maison de plaisance à messieurs de la noblesse. C'était fête perpétuelle. Les remises, si vastes qu'elles fussent, ne pouvaient suffire à la foule des carrosses. Il fallait être duc ou ami du châtelain pour avoir place en l'écurie pour son attelage. Le soir, les vastes salons s'illuminaient; les mille cristaux des girandoles envoyaient des faisceaux d'éblouissans rayons aux sculptures des lambris, à la sombre dorure des portraits de famille, aux émaux savamment éprouvés des écussons. Puis venait le splendide souper, égayé par les récits de quelque petit chevalier, qui avait été jusqu'à Paris où se passaient de fort singulières choses. Les dames s'étonnaient et ne voulaient point croire qu'il y eût au monde une femme aussi belle que la reine, et un homme aussi laid que M. de Mirabeau. Après le souper, le bal, le bal anti-révolutionnaire, avec sa danse grave, digne, gracieuse; dansé où pouvaient figurer les princesses, danse naïve, mais hautaine, et qui rappelait, par son royal caractère, les nobles mœurs des jours chevaleresques.

Mais les lustres étaient éteints maintenant. Il n'y avait plus dans les longues galeries ni cavaliers empressés, balayant le sol du blanc panache de leur feutre, ni belles dames, ni velours, ni diamans, ni fleurs. Les bruits de fête se taisaient; les splendeurs s'étaient voilées, et si quelque clarté venait, durant les nuits silencieuses, elle leur dans leurs cadres bruniés les sévères visages des seigneurs de Kerhoat, c'était un pâle rayon de la lune qui glissait, fugitif et triste, entre les franges poudreuses des épaisses rideaux des fenêtres. C'était toujours le même château, dressant superbement ses quatre hautes tours qui gardaient, comme autant de vigilantes sentinelles, les symétriques constructions du corps-de-logis. Il y avait toujours, d'un côté de la cour, les immenses écuries; de l'autre, les communs où se fût logé à l'aise un peuple de valets. Mais les communs étaient déserts, et deux chevaux greloaient seuls dans la vaste solitude de l'écurie. Un mauvais ange avait plané au-dessous de Kerhoat, secouant son aile sur ses joies, et mettant à néant du même coup sa splendeur et sa puissance.

Depuis deux ans, le chef actuel de la maison de Bazouge, vieillard octogénaire, avait perdu ses quatre fils aînés: deux à l'armée de Condé, deux sur l'échafaud. Le cinquième combattait en Vendée. M. de Bazouge habitait seul son château de Kerhoat avec Henriette, sa petite fille. Jusqu'alors, son grand âge et la vénération de ses anciens vassaux avaient suffi à le protéger. Les paysans de Noyal-sur-Vilaine et les sabotiers de la forêt se découvriraient encore sur son passage, lorsque, à de rares intervalles, il parcourait, appuyé sur le bras d'Henriette, les campagnes qui avaient été son domaine. Quelques-uns même lui disaient bien bas:—Dieu vous bénisse, notre Monsieur! Les femmes, toujours plus courageuses, ne se cachaient point pour saluer Henriette d'un cordial: Bien le bon jour, notre demoiselle! mais là s'arrêtaient les marques de respect ou de sympathie. On n'était qu'à trois lieues de Rennes, cité de 25,000 âmes, qui jouissait de cinq guillotines, et n'était besoin que d'un pareil voisinage pour enseigner la prudence aux plus étourdis.

M. de Bazouge s'était défait de sa meute comme de ses chevaux et de ses valets. Il n'y avait plus au château, outre le jardinier, qu'un brave serviteur nommé Lapière, deux chevaux de selle et César, qu'on avait conservé à l'instance prière d'Henriette.

Celle-ci était une jolie enfant de treize ans, dont le doux visage empruntait aux malheurs qui avaient acablé en race une expression de mélancolie. Elle environnait son aïeul de soins attentifs et respectueux. Le matin, quand M. de Bazouge s'éveillait, la première figure qu'il voyait était celle d'Henriette. Elle lui faisait sa lecture pour le distraire, et quand de bien tristes pensées amenaient un nuage plus sombre au front du vieillard, Henriette se mettait à genoux devant lui et chantait. M. de Bazouge écoutait; l'amertume de son cœur se dissipait peu à peu aux sons de cette pieuse voix, comme la glace matinale se fond à la tiède chaleur du soleil des premiers jours de printemps. Il posait ses deux mains sur le front d'Henriette, et lissait d'un geste distraire les brillans bandeaux de ses cheveux blonds.

Puis le pauvre vieillard se prenait à sourire, et son regard, levé vers le ciel, remerciait Dieu pour cette suprême consolation accordée au soir de sa vie.

D'autres fois, l'aïeul et sa petite-fille se mettaient à genoux, côte-à-côte, sur un beau prie-Dieu d'ébène. L'aïeul priait pour ses quatre fils martyrs

de la plus sainte cause, et pour le cinquième, attendait le même martyre. L'enfant priait pour son père. Et quand cet homme qui avait donné sa famille entière à Dieu et au roi, avait fini de louer Dieu, il cria : Vive le roi ! et la faible voix de la jeune fille répétait ce cri loyal, héroïque mot d'ordre que murmurait peut-être à ce moment la bouche mourante du dernier Bazouge, sur quelque champ de bataille vendéen.

Pendant cela, César était couché dans un coin du salon : ses yeux gris, à reflets de feu, se fixaient amoureuxment sur sa jeune maîtresse. Quand le regard d'Henriette tombait sur lui par hasard, il se levait à demi, tendait les deux pattes de devant et humait joyeusement l'air. Il ne la perdait jamais de vue tant que durait le jour ; la nuit, il se couchait en travers de sa porte, comme faisaient les gentilshommes de la chambre des anciens rois de l'ortugal.

Dès qu'Henriette mettait le pied dehors, César tournait en bondissant autour d'elle. Il courait follement le long des grandes allées du jardin, enjambait les plates-bandes, et revenait mettre son museau dans le sable aux pieds de sa suzeraine. César aimait bien M. de Bazouge, mais nous ne trouvons pas de mot qui puisse peindre convenablement son attachement pour Henriette. Sur un geste d'elle, il eût abandonné un os à moitié rongé ; il aurait peut-être, sur son ordre, signé un traité de paix avec certain maïou retranché dans les combles du château, et contre lequel il entretenait une vendetta héréditaire.

Il y avait au bout de l'ancien parc de Kerhoat un petit hermitage où, par hasard, une croix était restée debout. Henriette dirigeait volontiers sa promenade vers ce but, tandis que son aîné faisait la sieste ou lisait. L'office le plus important de César était d'escorter la jeune fille dans ces excursions. Dès qu'il la voyait tourner la clé du jardin pour entrer dans le parc, sa contenance changeait. Il modérait subitement son allure et prenait un maintien fort grave, comme s'il eût senti l'importance de la responsabilité qui pesait sur lui. En vérité, sa protection en valait, pour le moins, une autre : il avait le jarret ferme, l'œil perçant, et des dents à mettre en déroute une escouade de loups. Malheureusement les animaux féroces qui infestaient alors la France étaient beaucoup plus nombreux et plus méchants surtout que les loups.

Un jour Lapière, l'unique serviteur du château, revint de Noyal, l'effroi peint sur le visage. On disait que les autorités de Rennes étaient lassées de laisser si près d'elles, en paix et en vie, un vieux ci-devant qui avait eu plus de titres lui seul que la moitié des États ensemble. En conséquence, la gendarmerie, escortée par un délégué du district, devait faire sous peu une descente au château de Kerhoat. M. de Bazouge reçut cette nouvelle en vieux soldat et en chrétien ; mais, en regardant Henriette, son cœur se remplit subitement de larmes. Elle était si jeune, si belle, et si bonne ! Au jour de sa naissance, on se riait d'avenir s'ouvrant devant elle ! Autour de son berceau, la famille avait rêvé sans doute quelque brillante et noble alliance. Hélas ! il n'y avait plus de famille. Le vieillard restait seul pour voir l'hymen de l'enfant, lugubre fête qui devait se passer en place publique et sous le soleil, avec l'échafaud pour autel, et pour prêtre le bourreau.

—Que la volonté de Dieu soit faite ! dit M. de Bazouge en essuyant furtivement sa joue ; et vive le roi ! — Vive le roi ! répéta Henriette. — Vive le roi ! prononça lentement une troisième voix forte grave.

César sauta joyeusement vers le nouvel arrivant. C'était un homme de grande taille, dont la figure disparaissait sous les larges bords d'un feutre à cocarde blanche. Un vaste manteau drapé autour de sa taille cachait le reste de son costume. Il s'était arrêté sur le seuil.

—Qui êtes-vous ? demanda le vieillard.

Le nouveau-venu fit une caresse à César comme pour le remercier de son bon accueil, jeta son manteau sur un siège et se découvrit.

—Mon père ! mon fils ! crièrent en même tems Henriette et M. de Bazouge.

Et l'étranger les pressa tour à tour sur son cœur en répétant : Mon père ! ma fille !

C'était le dernier héritier mâle de Bazouge de Kerhoat, Henri, vicomte de Plénars. Il arrivait des environs de Beaupréau, où il avait laissé la division qu'il commandait dans l'armée catholique et royale. Ses bottes étaient blanches de poussière et ses épérons sanglants. Quand sa première joie fut calmée, le vieillard devint silencieux. Pendant que le vicomte embrassait sa fille avec passion et semblait ne pas pouvoir se rassasier de sa vue, M. de Bazouge réfléchissait.

—Henri, dit-il enfin, que dois-je penser de ce retour ? La guerre est-elle finie ? N'y a-t-il plus en France un coin de terre où se puisse planter notre drapeau ?

Le vicomte fit trêve à ses caresses et montra sa cocarde blanche.

—Monsieur, répondit-il en secouant la poussière de ses bottes de voyage, mes frères sont morts comme il appartenait à vos fils de mourir. Quand le drapeau blanc tomba, vous ne verrez point de sang à mes épérons, mais à mon épée. Je tiens à honneur d'imiter messieurs mes frères. Ne craignez rien. Vous n'aurez point la honte d'entendre dire jamais que la guerre est finie tant que battra le cœur du dernier de vos fils.

M. de Bazouge prit la main du vicomte et la serra fortement.

—Ah ! si je pouvais ! murmura-t-il avec angoisse.

—Il y aurait un héroïque soldat de plus dans l'armée de S. M., interrompit le vicomte, mais la pauvre Henriette serait seule au monde. Qu'elle est belle, monsieur, et comme elle ressemble à sa mère !

Ce souvenir amena une larme dans les yeux de Mlle de Bazouge, et mit un nuage de rêveuse tristesse sur le front hautain du vicomte ; mais secouant bientôt cette préoccupation, il prit à part son père et lui expliqua les motifs de son voyage. Les mesures de rigueur s'élevaient de plus en plus par toute la France. Il avait profité d'un moment de répit et s'était mis en route le lendemain d'une victoire, pour déterminer son père à fuir en Angleterre.

—Je vous le demande, non point pour vous, Monsieur, ajouta-t-il, mais pour cette pauvre enfant qui est notre seule joie et notre seul espoir... Refuserez-vous de lui sauver la vie ?

M. de Bazouge rejeta d'abord bien loin toute idée de fuite. Trop vieux pour combattre, il voulait du moins braver le danger dans le manoir de ses pères, mais le vicomte fut éloquent. La vue d'Henriette, qui souriait de loin et semblait implorer la permission de s'approcher, fit le reste.

—Viens ma fille, viens, dit le vieillard attendri ; je tournerai le dos une fois en ma vie, mais tu vivras et Dieu te donnera des jours meilleurs.

Toutes les mesures du vicomte étaient prises à l'avance. Il avait envoyé des gens sûrs à Granville pour préparer les moyens de passage, et sa suite composée de six braves serviteurs, l'attendait sur la lisière de la forêt prête à servir d'escorte aux fugitifs. Il fut résolu qu'on quitterait le château à la nuit. Et le vicomte, pour ne point éveiller les soupçons, rejoignit sa petite troupe qui se tenait cachée dans la maison abandonnée d'un garde. Lapière fut chargé de mettre en état l'une des voitures qui gisaient, inutiles depuis bien longtemps, sous la remise, et de préparer les chevaux.

Si courageuse qu'on soit, à l'âge d'Henriette, on n'envisage point la mort sans frémir. Quand elle sut le danger qui l'avait menacée et le salut qu'on lui apportait, elle se sentit joyeuse. Ce ne fut point pourtant sans une secrète douleur qu'elle se vit sur le point de dire adieu au vieux manoir où s'était passée son enfance. Elle allait çà et là, par tout le château, suivie de César qui semblait comprendre ses regrets et sa joie, elle allait, donnant un triste regard à chaque chose, et contemplant, pour la dernière fois peut-être, ces vastes salles où les dorures scintillaient encore sous leur poudreux lincoln, ces longues et hautes galeries au pavé de marbre, ces larges escaliers qu'embourbaient autrefois une double rangée de caissons de fleurs. Puis elle descendait au jardin, et cueillait un bouquet, afin de garder bien longtemps sur la terre d'exil des roses de Kerhoat, en souvenir de la patrie. A cette heure de la séparation, tout prenait autour d'elle un aspect aimable. Le vieux château lui apparaissait plus vénérable et plus fier ; les parterres dessinaient plus coquettement leurs symétriques arabesques ; les massifs des grands chênes secouaient plus doucement leurs feuillages inclinés ; les rosiers effeuillaient leurs fleurs, afin d'envoyer de plus pénétrants parfums. Rien, en ce monde, n'est plus séduisant que le bien qu'on va perdre, si ce n'est, peut-être, le bien qu'on a perdu.

Henriette voulut s'agenouiller encore une fois dans l'hermitage où la conduisit naguère sa promenade quotidienne. Elle traversa le parc, sous l'escorte de César, et vint s'arrêter au pied de la croix. Cette croix était située sur une sorte de tertre, et dominait la campagne. Après avoir prié, Henriette s'assit et donna son esprit à la rêverie. César, couché à ses genoux, avait pelotonné son corps ; ses yeux se fermaient nonchalamment pour éviter un rayon de soleil couchant, qui, passant à travers les feuilles, se jouait dans les clins rougeâtres de sa paupière. Il semblait sommeiller à demi.

Tout à coup il se leva et poussa un sourd aboiement. La tête haute, le jarret tendu, il braquait son œil grand ouvert dans la direction de Noyal. Henriette suivit ce regard et devint pâle. Sur la route de Noyal, quatre cavaliers s'avançaient. Henriette avait reconnu l'uniforme redouté des gendarmes de la république.

Elle se dressa sur ses jambes tremblantes, et prit à toute course le chemin du château. César s'arrêta un instant sur le tertre pour lancer un aboiement menaçant, auquel répondit la voix lointaine d'un fort limier qui suivait les gendarmes, tenu en laisse par l'un d'entre eux.

A Kerhoat, comme dans presque tous les anciens châteaux, il y avait de sûres et impénétrables cachettes. Henriette devança les gendarmes d'un quart d'heure, ce qui lui donna le tems de vaincre les scrupules de son aîné. Le vieillard consentit enfin à se mettre à couvert dans une chambre secrète, après avoir toutefois ceint son épée de bataille et passé à son cou le cordon des ordres du roi, pour le cas où l'on viendrait à découvrir sa retraite. Ces fiers débris de la gloire française n'aimaient point à mourir en négligé.

César se coucha en travers de la porte de la cachette.

Quelques minutes après, trois gendarmes et un délégué du district de Rennes se présentèrent à la porte du château. Lapière, qui n'était point averti, ouvrit, et fut immédiatement fait prisonnier.

—Où est ton maître ? demanda le délégué.

—A Guernsey, répondit sans hésiter le fidèle serviteur.

Les trois gendarmes et leur acolyte firent quatre fort laides grimaces, mais ils aperçurent la voiture de voyage dans un coin de la cour.

—Miserable traître ! dit le délégué ; tu as menti à la république.... Pied à terre, citoyens ! attachez-moi ce drôle et commençons la visite de ce repaire.

On attachait Lapière à un anneau de fer, devant l'écurie. Cela fait, le délégué ôta la laisse de son limier.—Pille, Rustaud, pille ! dit-il.

Le limier, dressé dès longtemps à la chasse humaine, se précipita dans le grand escalier, remplissant le château de ses aboiements. Les gendarmes et leur chef le suivirent.

Pendant ce tems, Lapiere faisait de son mieux pour rompre ses liens, mais les gendarmes l'avaient garotté en conscience, et le pauvre garçon avançait bien lentement dans sa besogne.

Si j'étais libre ! se disait-il, j'irais chercher M. le vicomte, et dans un quart-d'heure, ces sans-culottes verraient beau jeu.

Mais il n'était pas libre. Les gendarmes avaient bientôt perdu de vue le limier, qui s'était lancé en hurlant dans les interminables corridors du premier étage. Ils le suivaient seulement guidés par sa voix, et le délégué l'excitait de loin avec des termes de vénérie, hideusement appropriés à cette abominable chasse.—Il rencontre, disait-il ; il tient la piste. Le vieux blaireau ne peut nous échapper.

La cachette était située à la hauteur du deuxième étage, et pratiquée dans l'épaisseur de la muraille de l'ancien beffroi. Elle s'ouvrait sur une chambre inhabitée. César était toujours à son poste, couché en travers de la porte. Quand le limier, guidé par son flair exercé, entra dans la chambre, César se dressa silencieusement sur ses quatre pattes. Une seconde après, les deux chiens étaient en présence.

C'étaient deux robustes animaux, pleins d'ardeur, de force et de souplesse. Le limier montra sa double rangée de dents blanches et pointues, César ne bougea point.

—Tayaut, Rustaud ! hardi, mon brave ! cria de loin le républicain.

Le limier bondit en avant. César l'évita et le prit à la gorge. Le limier se débattit convulsivement durant une seconde, puis il poussa un rauque hurlement, puis encore il se raidit et demeura immobile.

César alors lâcha prise et se recoucha paisiblement à son poste. Le limier était mort.

Où diable est passé Rustaud ? disait le délégué dans le corridor ; on ne l'entend plus... Hardi, mon bellot, hardi !

Rustaud n'avait garde de répondre. Le délégué s'impacienta. Pour comble de malheur, par une fenêtre de la galerie, il aperçut Lapiere qui, ayant réussi enfin à détacher ses liens, enfourchait le cheval de l'un des gendarmes et s'enfuyait au grand galop.—Ça se gâte grommela-t-il.

Désormais les chasseurs marchaient à l'aveugle ; mais conduits par Rustaud jusqu'à la galerie du second étage, ils ne pouvaient tarder longtemps à découvrir la fameuse chambre. C'est ce qui arriva en effet. Au bout de dix minutes, le délégué se trouva en face du cadavre du limier. Un peu plus loin, dans l'ombre d'une encoignure, il distingua les yeux flamboyans de César.

—Nous y voilà, camarades ! dit-il en se retirant prudemment derrière les gendarmes. Ce chien monstrueux a assassiné Rustaud, aux mânes duquel je rends la justice de dire qu'il est mort en servant la patrie... Sondes le mur. Le trou du blaireau n'est pas loin.

Les gendarmes s'avancèrent. César, le corps ramassé, les poils hérissés, aspirait bruyamment l'air. Son ventre touchait le sol. Ses yeux lançaient du feu. Le premier gendarme qui voulut sonder le mur fut terrassé comme un enfant, puis César reprit son poste.—Tirez ! cria le délégué ; immolez ce monstre aux défenseurs de la patrie !

Les gendarmes mirent en joue, mais, à ce moment, la porte de la cachette roula sur ses gonds, et M. de Bazouge se montra sur le seuil. Il avait tout entendu, et, voyant sa perte désormais certaine, il venait faire tête au danger. En ce moment suprême, sa haute taille s'était fièrement redressée. Son hautain visage, autour duquel voltigeaient quelques mèches de cheveux blancs, brillait d'une résignation sublime. Il portait le costume de lieutenant-général, et ce fut l'épée à la main qu'il se présenta devant ses ennemis.

Les gendarmes se sentirent intimidés, mais le délégué reprit courage.

—Salut citoyen ! dit-il ; on a besoin de toi là-bas au tribunal... Tu es bien le citoyen Bazouge, n'est-ce pas ? —Je suis, répondit le vieillard d'un ton grave, Yves de Bazouge-Kerhoat, marquis de Bouex, comte de Noyal et de Landevy, seigneur de Pléchastel, Kernez et autres lieux, chevalier des ordres du roi, lieutenant-général des armées et....

—Assez, citoyen, assez ! Il y en a dix fois de trop pour te faire pendre ? s'écria le délégué en éclatant de rire.—Allons ! donne nous ta vieille rapière, citoyen marquis.—Venez la prendre répondit M. de Bazouge, qui se mit résolument en garde.

Le républicain, alléché par cette facile victoire, dégaina et porta une botte au vieillard qui para faiblement. Henriette, plus morte que vive, s'élança au devant de lui pour détourner le second coup, Mais César se jeta au devant d'Henriette. Ce fut lui qui reçut l'épée en plein poitrail.

—Pitié ! s'écria la jeune fille en tombant à genoux.

—Le délégué répondit par un impitoyable ricanement, et releva son épée sanglante.

—Vive le roi ! répéta cette même voix grave et forte que nous avons entendue une fois déjà.

L'épée du républicain, qui s'appuyait déjà sur le cœur du vieillard, retomba. Il se retourna plein d'épouvante. Le vicomte de Plenars, Lapiere, et six hommes armés jusqu'aux dents venaient de faire irruption dans la chambre. En un tour de main, les défenseurs de la patrie furent réduits à l'impuissance et jetés dans un coin.

Henriette, riant et pleurant, embrassant son père, baisait les mains de son aïeul et remerciait Dieu.—En route, maintenant dit le vicomte.

La voiture de voyage fut attelée à la barbe des républicains. M. de Bazouge monta le premier. Quand ce fut au tour d'Henriette, elle se sentit retenue par sa robe, et vit à ses pieds César, dont l'œil plaintif et mourant

semblait implorer une caresse. César l'avait suivie jusque-là. Depuis le perron, une large traînée de sang marquait la trace de son passage.

Henriette se sentit émus jusqu'au fond du cœur. Elle se baissa et mit sa jolie bouche sur le front sanglant du fidèle animal. César remua joyeusement la queue et fit entendre un grognement de bien-être.—Il faut le panser, il faut l'emmener ! dit Henriette.

César lui lécha les mains, puis il s'étendit tout de son long et mourut.

M. de Bazouge et sa fille gagnèrent heureusement les côtes d'Angleterre. Henriette revint seule en France, après les mauvais jours de la révolution. Elle se souvint de César, et l'image de ce noble animal se voit encore sur l'un des pannaux de la salle à manger de Kerhoat. Quand un visiteur s'en étonne le vieux Lapiere s'empresse de saisir l'occasion, et raconte comment César vainquit en combattant un limier de la convention, et fut assassiné par un républicain, à l'instar de son homonyme impérial.

P. F. (Quotidienne.)

A VENDRE A CE BUREAU

PETIT ABRÉGÉ DE GÉOGRAPHIE, D'HISTOIRE DU CANADA suivi de quelques NOTIONS GRAMMATICALES pour faciliter aux enfans l'étude de la langue anglaise à l'usage des Ecoles du diocèse. 1ère. édition. Prix, 15 sols.

Montréal, 23 juin 1843.

LE SOUSSIGNÉ a l'honneur de prévenir Messieurs les Ecclésiastiques qu'il a amené de France un assortiment d'ORNEMENTS pour Eglise qu'ils pourront voir chez J. D. BERNARD, écrivain, rue St. Paul, consistant en :

Chandeliers d'autel et Croix assorties, Chandeliers d'accolytes pour banca d'œuvre et Croix.

Flambeaux et girandoles pour saluts du St. Sacrement, argentés et dorés.

Encensoirs et Navettes argentés et en argent ; Ciboirs, Calices et Ostensoirs de diverses grandeurs, en argent et argent doré ; d'autres avec pieds et tiges en bronze doré et argenté.

Des Croix de procession de diverses grandeurs, argentées et rayons dorés ; des Bénitiers et Goupillons argentés, des Lampes pour églises.

Des Burettes en argent et argent doré, avec les plateaux assortis en argent ou en bronze ; des Boîtes aux Saintes-Huiles en argent, des Couronnes pour Ostensoirs dorées, etc., etc., etc.

Sous peu de jours un très riche assortiment de chasubles, galons or fin et brodées, des aubes en batiste avec broderies très riches, des surplis pareils des étoles pastorales riches et autres effets qui seront remis à Messieurs les Ecclésiastiques à des prix très modérés. Les envois seront faits sur la demande et désignation.

Montréal, le 23 juin 1843.

F. DE MONTRAVEL.

LIVRES NOUVEAUX.

LE SOUSSIGNÉ vient de recevoir une belle collection de **LIVRES DE RELIGION, DROITS, MÉDECINE, LITTÉRATURE, &c &c &c.**

AUSSI,

IMAGES, CHAPELETS, MÉDAILLES, &c. &c. &c.

Il se charge à l'ordinaire de préparer des **RÉGISTRES** de Paroisse de 12 à 400 feuillets.

Montréal, 18 Nov., 1842.

E. R. FABRE.

EXERCICE TRÈS DEVOT

St. Antoine de Padoue

LE **THAUMATURGE.**

Petit Volume nouvellement imprimé avec de bons caractères, se vend à la Librairie de

THOMAS GARY,

RUE ST. PAUL, VIS-A-VIS L'HÔTEL RASCO,

Et chez les différents Libraires de cette ville.

NOUVELLE ÉDITION, REVUE, ET AUGMENTÉE DES PRIÈRES DE LA SAINTE MESSE, ET DES VÊPRES DU DIMANCHE.

CONDITIONS DE CE JOURNAL.

LES MÉLANGES se publient deux fois la semaine, le Mardi et le Vendredi. Le prix de l'abonnement, payable d'avance, est de QUATRE PIASTRES pour l'année, et CINQ PIASTRES par la poste. On ne reçoit point d'abonnement pour moins de six mois. Les abonnés qui veulent cesser de souscrire au Journal, doivent en donner avis un mois avant l'expiration de leur abonnement. On s'abonne au bureau du Journal, rue St. Denis, à Montréal, et chez MM. FABRE et LEPROLON, libraires de cette ville.

Prix des annonces.—Six lignes et au dessous, 1re. insertion, 2s. 6d.
Chaque insertion subséquente, 7½d.
Dix lignes et au-dessous, 1re. insertion, 3s. 4d.
Chaque insertion subséquente, 10d.
Au-dessus de dix lignes, 1re. insertion par ligne, 4d.
Chaque insertion subséquente, 3d.

PROPRIÉTÉ DE J. C. PRINCE, PROP. DE L'ÉVÊCHÉ
IMPRIMÉ PAR J. A. PLINGUET.